



**Conseil scolaire
de district catholique
Centre-Sud**

**États financiers consolidés
au 31 août 2011**

Rapport de la direction	2
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 4
États financiers consolidés	
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé des résultats	6
État consolidé de l'évolution de la situation financière	7
État consolidé de l'évolution de la dette nette	8
Notes complémentaires	9-30

Rapport de la direction


Aux conseillères et aux conseillers du
Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud


Les états financiers consolidés du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud sont la responsabilité de la direction et ont été dressés conformément à la législation et aux principes comptables généralement reconnus pour les administrations locales, établis par le Comité de comptabilité du secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés. La note 2 des états financiers résume les conventions comptables. La préparation des états financiers fait nécessairement appel à l'utilisation de prévisions fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations qui touchent l'exercice en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitude avant les prochaines périodes.

Le Conseil et la direction tiennent un système de contrôles internes conçu pour offrir une garantie raisonnable selon laquelle l'actif est protégé, les opérations sont autorisées et comptabilisées conformément aux exigences législatives et réglementaires, et que des renseignements d'ordre financier fiables sont disponibles afin de permettre de dresser des états financiers. Ces systèmes sont contrôlés et évalués par la direction.

Le Conseil a rencontré la direction et l'auditeur indépendant afin d'étudier les états financiers et de discuter les questions importantes de présentation des données financières ou de contrôle interne avant leur approbation des états financiers.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. auditeurs indépendants nommés par le Conseil. Le rapport de l'auditeur indépendant qui accompagne les états financiers décrit les responsabilités de l'auditeur, l'étendue de l'audit et l'opinion relatif aux états financiers du Conseil.


Réjean Sirois
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier


Bobby Somaroo
Chef des affaires



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'attention des conseillères et conseillers scolaires du
Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
2505, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario) K1H 1E4

Téléphone : 613 236-2211
Télécopieur : 613 236-6104
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 août 2011 et les états consolidés des résultats, de l'évolution de la situation financière et de l'évolution de la dette nette pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément au référentiel comptable décrit à la note 2.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément au référentiel comptable décrit à la note 2, ce qui implique de déterminer que le référentiel comptable est acceptable dans les circonstances pour la préparation d'états financiers consolidés; elle est aussi responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de situation financière consolidée du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud au 31 août 2011 ainsi que des résultats de son exploitation et des ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément au référentiel comptable décrit à la note 2.

Référentiel comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention des lecteurs sur la note 2 des états financiers consolidés, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers consolidés ont été préparés dans le but d'aider le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud à satisfaire aux exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario. En conséquence, il est possible que ces états financiers consolidés ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement au Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud et au ministère de l'Éducation de l'Ontario et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud et le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Raymond Chabot Brant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables agréés,
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 30 novembre 2011

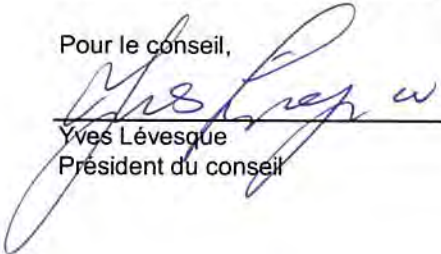
Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
État consolidé de la situation financière

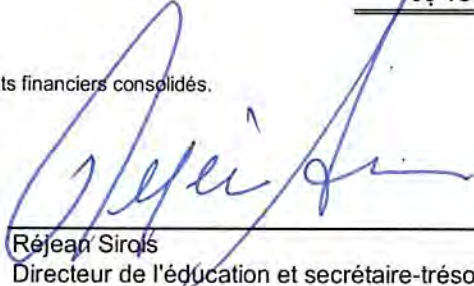
au 31 août 2011

	2011	2010
	\$	Redressé \$
ACTIF FINANCIER		
Liquidités	11 509 592	6 362 774
Débiteurs (note 5)	8 759 854	12 261 653
Débiteurs - Gouvernement de l'Ontario-immobilisations approuvées (note 6)	85 919 490	79 412 219
Placement (note 7)		9 988 228
	<u>106 188 936</u>	<u>108 024 874</u>
PASSIF FINANCIER		
Emprunts temporaires (Note 8)		5 135 788
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 9)	11 606 320	17 264 911
Revenus reportés - réserves (note 10)	3 139 328	6 808 674
Avantages sociaux futurs (note 11)	13 238 101	12 396 639
Prêts pour immobilisations (note 12)	66 286 209	57 683 137
Apports en capital reportés (note 13)	170 190 020	164 309 423
	<u>264 459 978</u>	<u>263 598 572</u>
	<u>(158 271 042)</u>	<u>(155 573 698)</u>
DETTE NETTE		
ACTIF NON FINANCIER		
Frais payés d'avance	2 561 070	3 778 630
Immobilisations corporelles (note 14)	215 898 858	196 039 604
	<u>218 459 928</u>	<u>199 818 234</u>
	<u>60 188 886</u>	<u>44 244 536</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ (note 15)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,


 Yves Lévesque
 Président du conseil


 Réjean Siros
 Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

État consolidé des résultats

de l'exercice terminé le 31 août 2011

	2011 Redressé	2011	2010 Redressé
	Budget (non audité) (note 3)	Réal	Réal
	\$	\$	\$
Revenus			
Subventions provinciales - financement de l'éducation	137 214 485	140 422 234	135 248 055
Subventions provinciales - Immobilisations approuvées	21 000 000	2 960 630	57 388 122
Subventions provinciales - autres	1 370 510	15 146 030	13 193 765
Impôt local	28 748 434	30 305 548	29 318 728
Fonds générés par les écoles	5 988 737	3 978 746	4 463 557
Revenus de placement	50 000	193 377	121 427
Autres revenus - conseils scolaires	150 691	472	150 691
Autres droits de scolarité et revenus	110 000	4 543 572	4 150 056
Amortissement des apports en capital reportés	9 301 202	7 582 746	8 760 913
	<u>203 934 059</u>	<u>205 133 355</u>	<u>252 795 314</u>
Dépenses			
Enseignement	125 212 920	129 522 082	120 579 598
Administration	5 368 984	5 263 339	5 352 319
Transport	18 021 654	18 572 322	18 003 373
Installations destinées aux élèves	27 268 645	25 390 619	26 131 039
Activités financées par les écoles	6 000 414	3 728 197	4 565 444
Autres dépenses	1 073 118	6 712 446	6 892 350
	<u>182 945 735</u>	<u>189 189 005</u>	<u>181 524 123</u>
Excédent annuel	20 988 324	15 944 350	71 271 191
Excédent / (déficit) accumulé au début de l'exercice	44 244 536	44 244 536	(27 026 655)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	<u>65 232 860</u>	<u>60 188 886</u>	<u>44 244 536</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
État consolidé de l'évolution de la situation financière
 de l'exercice terminé le 31 août 2011

	2011	2010
	\$	Redressé \$
ACTIVITES DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	15 944 350	71 271 191
Sources / (utilisations)		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 666 382	8 760 913
Comptes débiteurs	(3 005 472)	(81 699 651)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(5 658 591)	5 832 716
Revenus reportés - réserves	(3 669 346)	(7 136 695)
Avantages sociaux à payer	841 462	805 604
Apports en capital reportés	5 880 597	16 511 042
Frais payés d'avance	1 217 560	(1 016 935)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>19 216 942</u>	<u>13 328 185</u>
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles		
et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(27 525 636)	(34 683 886)
	<u>(27 525 636)</u>	<u>(34 683 886)</u>
ACTIVITES DE PLACEMENT		
Encaissement de placements		
et flux de trésorerie liés aux activités de placement	9 988 228	10 499 933
	<u>9 988 228</u>	<u>10 499 933</u>
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
(Diminution) / augmentation des emprunts temporaires	(5 135 788)	5 135 788
Émission de passif à long terme	10 709 896	3 604 994
Remboursement de dette	(2 106 824)	(1 926 527)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>3 467 284</u>	<u>6 814 255</u>
Augmentation / (diminution) nette dans les liquidités	5 146 818	(4 041 513)
Liquidités au début	<u>6 362 774</u>	<u>10 404 287</u>
Liquidités à la fin	<u>11 509 592</u>	<u>6 362 774</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
État consolidé de l'évolution de la dette nette
pour l'exercice terminé le 31 août 2011

	2011	2010
	\$	Redressé \$
Excédent de l'exercice	<u>15 944 350</u>	<u>71 271 191</u>
ACTIVITÉS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(27 525 636)	(34 683 886)
Amortissement des immobilisations corporelles	7 666 382	8 760 913
Total des activités liées aux immobilisations corporelles	<u>(19 859 254)</u>	<u>(25 922 973)</u>
ACTIF NON FINANCIER - AUTRE		
Acquisition de frais payés d'avance	(2 561 070)	(3 778 630)
Utilisation des frais payés d'avance	3 778 630	2 761 695
Total des activités liées à l'actif non financier	<u>1 217 560</u>	<u>(1 016 935)</u>
(Augmentation) / diminution de la dette nette	(2 697 344)	44 331 283
Dette nette au début de l'exercice	<u>(155 573 698)</u>	<u>(199 904 981)</u>
Dette nette à la fin de l'exercice	<u>(158 271 042)</u>	<u>(155 573 698)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2011

1 - NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Apport en capital reporté

Au cours de l'exercice 2011, le Conseil a adopté la nouvelle norme énoncée au chapitre 3410, « Paiements de transfert » du Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public tel que précisé à la note 2 (a). Il a appliqué cette norme de façon rétroactive, et donc redressé les chiffres des périodes antérieures. Les paiements de transfert du gouvernement destinés à financer des immobilisations qui satisfont à la définition de ce qui constitue un passif sont considérés des apports en capital reportés (ACR). Ces montants sont constatés comme recettes à mesure que le passif est éliminé durant le cours de la vie utile des immobilisations en question.

Conformément aux directives du Ministère, le Conseil a calculé le solde d'ouverture de ses ACR au 1er septembre 2010 comme étant la valeur comptable nette de ses immobilisations corporelles amortissables, moins le montant de la dette liée aux immobilisations non soutenues, toutes deux en date du 31 août 2010. La dette liée aux immobilisations non soutenues correspond à la partie de la dette impayée qui n'est pas soutenue par le financement du Ministère. Ce calcul constitue un moyen efficace d'établir le solde d'ouverture, et ainsi de pouvoir appliquer la nouvelle norme rétroactivement. Cette application rétroactive engendre des états financiers pertinents, faciles à interpréter, et qui se prêtent à des comparaisons entre périodes et entre conseils scolaires ontariens.

Ces changements touchant les conventions comptables se sont traduits par la modification des montants indiqués à l'égard de la période antérieure, et ce comme suit :

	\$
Excédent accumulé au 31 août 2010, tel qu'indiqué antérieurement	208 553 959
Montant transféré aux apports en capital reportés	(164 309 423)
Excédent accumulé au 31 août 2010 redressé	44 244 536
Excédent de l'exercice terminé le 31 août 2010, tel qu'indiqué antérieurement	87 782 233
Plus : montant constaté comme recette	8 760 913
Moins : apport en capital du gouvernement provincial en cours d'exercice	(25 271 955)
Excédent de l'exercice terminé le 31 août 2010 redressé	71 271 191
Excédent de l'exercice terminé le 31 août 2011	
Excédent annuel avant redressement	21 908 583
Moins : apport en capital du gouvernement provincial	(13 546 979)
Plus : montant constaté comme recette	7 582 746
Sous-total	(5 964 233)
Excédent de l'exercice terminé le 31 août 2011 redressé	15 944 350

Les subventions provinciales se trouvent réduites du montant du sous-total ci-dessus.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2011

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

La direction a préparé les états financiers consolidés en appliquant la méthode de comptabilité décrite ci-après :

a) Référentiel comptable

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément au règlement de l'Ontario 196/10, qui stipule que les conseils scolaires doivent respecter l'ensemble des règlements, des politiques, des lignes directrices, des directives et des instruments similaires. Dans la note de service 2004:B2, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a donné aux conseils scolaires la directive d'adopter les normes comptables du secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA).

En mars 2011, le CCSP a publié la nouvelle norme comptable du secteur public, le chapitre SP 3410 « Paiements de transfert ». Le ministère de l'Éducation a fourni des instructions relatives à l'adoption de cette nouvelle norme dans sa note de service 2011:B08. Le ministère de l'Éducation exige que l'application de cette norme sur les paiements de transfert soit faite rétroactivement, tel que décrit dans la note 1 des états financiers.

La directive du Ministère stipule que les conseils scolaires doivent comptabiliser un passif (apport en capital reporté) correspondant au montant de la valeur comptable nette des biens amortissables au 1^{er} septembre 2010 qui avaient été approuvés par le Ministère.

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel d'information financière décrit ci-dessus.

b) Périmètre comptable

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et les soldes des fonds du périmètre comptable. Le périmètre comptable est constitué de toutes les organisations redevables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le Conseil et qui sont contrôlées par le Conseil.

Entités consolidées :

- Fonds des écoles
- Garderies

Le Conseil participe également dans divers consortiums pour la prestation de services de transport scolaire et de traitement informatique. Le Conseil comptabilise ses participations en utilisant la méthode de la consolidation proportionnelle.

Les opérations entre les services et entre les organisations, de même que leurs soldes respectifs, sont éliminés.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2011

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

c) Fonds en fiducie

Les fonds en fiducie et leurs activités connexes administrées par le Conseil ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés car ils ne sont pas contrôlés par le Conseil.

d) Méthode de comptabilité

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice. La méthode de la comptabilité d'exercice constate les revenus au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et mesurables; les dépenses équivalentes au coût des biens et services acquis durant la période, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non.

e) Liquidités

Les liquidités englobent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements à court terme. Les placements à court terme sont très liquides, soumis à des risques de changement de la valeur peu importants et présentent une échéance courte de moins de 90 jours.

f) Placement

Le placement consiste en un dépôt à terme venant à échéance un an à compter de la date d'acquisition et est rachetable sans pénalité avant échéance. Il est comptabilisé dans l'état de la situation financière au coût ou à la valeur de marché, selon le moins élevé de ces deux montants.

g) Amortissement

Les immobilisations seront amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes:

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	20 et 40 ans
Améliorations locatives	40 ans
Structures mobiles	20 ans
Équipement	15 ans
Équipement, matériel et logiciel informatique	5 ans
Mobilier	10 ans

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2011

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

h) Revenus reportés

Certains montants sont reçus conformément à la législation, à la réglementation ou à une entente et ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'exécution de certains programmes, services ou transactions. Ces montants sont constatés comme revenus pour l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées ou les services sont offerts.

i) Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs des employés

Le Conseil procure des prestations de retraite et d'autres avantages à prestations et à cotisations déterminées à certains groupes d'employés. Ces prestations incluent les prestations de retraite, d'assurance vie et d'assurance santé, les gratifications de retraite, les indemnités pour accidents du travail et les prestations d'invalidité de longue durée. Le Conseil a adopté les politiques suivantes relativement à la comptabilisation de ces avantages sociaux :

Les coûts des régimes de retraite auto-assurés et des autres régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées sont établis par calcul actuariel au moyen des meilleures prévisions de l'augmentation des salaires faite par la direction, de l'accumulation des jours de maladie à la retraite, des tendances en matière de coûts d'assurance et de soins de santé, des taux de recouvrement dans les cas d'invalidité, des taux d'inflation à long terme et des taux d'actualisation.

Dans le cas des prestations de régimes de retraite auto-assurés et d'autres régimes d'avantages sociaux dont les droits sont acquis ou accumulés pour les périodes de service fourni par les employés, comme des gratifications de retraite et des prestations d'assurance vie et de soins de santé pour retraités, le coût est déterminé par calcul actuariel à l'aide de la méthode des prestations projetées au prorata du service. Suivant cette méthode, les coûts des prestations sont constatés sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active d'un groupe d'employés. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe d'employés qui est de 9,1 ans en 2011 (9,1 ans en 2010).

Dans le cas des prestations relatives aux congés de maladie payés, le coût est déterminé par le calcul actuariel à l'aide de la méthode des prestations projetées au prorata du service. Suivant cette méthode, les coûts des prestations sont constatés sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active d'un groupe d'employés. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière du groupe d'employés qui est de 12,1 ans en 2011 (12,1 ans en 2010).

En ce qui concerne les obligations relatives aux prestations auto-assurés qui découlent d'événements particuliers survenant de temps à autre, comme les obligations applicables aux indemnités des accidentés du travail, aux invalidités de longue durée et aux prestations d'assurance vie et de soins de santé pour les personnes qui sont en congé d'invalidité, le coût est constaté immédiatement au cours de la période de survenance des événements. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles ayant trait à ces prestations sont constatés immédiatement au cours de la période de survenance des événements.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2011

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (Suite)

Les coûts des régimes de retraite à employeurs multiples offrant des prestations de retraite à prestations déterminées, comme les pensions du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, sont les cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de la période.

j) Paiements de transfert

Les transferts gouvernementaux, qui englobent les subventions législatives, sont constatés dans les états financiers consolidés au cours de la période pendant laquelle surviennent les événements donnant lieu aux transferts, à la condition que les transferts soient autorisés, que les critères d'admissibilité soient respectés et que des estimations raisonnables du montant puissent être établies.

Les paiements de transfert du gouvernement destinés à financer des immobilisations amortissables qui satisfont à la définition de ce qui constitue un passif sont considérés des apports en capital reportés. Ces montants sont constatés comme recettes à mesure que le passif est éliminé durant le cours de la vie utile des immobilisations en question.

k) Revenus de placement

Le revenu de placements est comptabilisé comme recette durant la période au cours de laquelle il est réalisé.

Lorsque le gouvernement à l'origine du financement ou une loi pertinente l'exige, le revenu de placements réalisé sur des fonds grevés d'affectations externes, notamment concernant les installations destinées aux élèves, les redevances d'aménagement scolaires et l'éducation de l'enfance en difficulté, est ajouté aux soldes des recettes reportées correspondants.

l) Montants budgétés

Les montants budgétés ont été fournis à des fins de comparaison et ont été tirés du budget approuvé par les administrateurs. Le budget approuvé par les conseillères et conseillers scolaires est élaboré conformément au modèle de financement rendu obligatoire par le gouvernement provincial pour les conseils scolaires et est utilisé pour gérer les dépenses de programme conformément aux lignes directrices du modèle de financement. Compte tenu des écarts entre le modèle de financement et la méthode de comptabilité appliquée par le Conseil scolaire lors de la préparation des états financiers, les montants budgétés présentés ont été redressés pour se conformer à cette méthode de comptabilité utilisée pour dresser les états financiers consolidés. Les montants budgétés ne sont pas vérifiés.

m) Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction du conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le conseil pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2011

3 - DONNÉES RELATIVES AU BUDGET

Les données budgétaires non auditées présentées dans ces états financiers consolidés se fondent sur les budgets de 2011 votés par le Conseil scolaire le 23 juin 2010. Le budget a été établi en juin 2010, avant la publication de la norme sur les paiements de transfert du gouvernement, intervenue en mars 2011. En conséquence, des changements ont été apportés au calcul des ACR constatés en recettes aux fins des états financiers plutôt qu'aux fins du budget, notamment, parmi d'autres éléments, ce qui concerne le traitement comptable des intérêts sur les fonds d'amortissement. Le tableau ci-après compare le budget voté et les données budgétaires enregistrées dans l'état consolidé des résultats. Lorsque des montants n'ont pas été prévus au budget, les montants réels pour 2011 ont été utilisés pour ajuster les chiffres du budget et illustrer la même méthode de comptabilité que celle ayant servi à consigner les résultats réels.

Vu que les conseils établissent uniquement l'état des résultats, les données budgétaires de l'état consolidé de l'évolution de la dette nette ne sont pas fournies.

État consolidé des résultats (non audité)

Pour l'exercice clos le 31 août

	Budget de 2010-2011	Changement	Budget de 2010-2011 redressé
	\$	\$	\$
Recettes			
Total des recettes figurant dans le budget 2010-2011	182 934 059		182 934 059
Plus : Financement terrain		21 000 000	
Total des recettes	<u>182 934 059</u>	<u>21 000 000</u>	<u>203 934 059</u>
Total des dépenses	182 945 735		182 945 735
(Déficit)/Excédent	<u>(11 676)</u>	<u>21 000 000</u>	<u>20 988 324</u>
Excédent accumulé au début de l'exercice	44 244 536		44 244 536
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	<u>44 232 860</u>	<u>21 000 000</u>	<u>65 232 860</u>

4 - FRAIS D'INTÉRÊT

	2011	2010
	\$	\$
Intérêt sur emprunts temporaires	67 371	19 013
Intérêt sur prêts pour immobilisations	3 284 537	3 033 914
	<u>3 351 908</u>	<u>3 052 927</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2011

5- DÉBITEURS

	2011	2010
	\$	\$
Municipalités	3 599 205	3 802 158
Autres conseils scolaires	979 228	864 048
Gouvernement de l'Ontario	339 341	4 427 793
Gouvernement du Canada	1 761 054	1 348 876
Autres	2 081 026	1 818 778
	<u>8 759 854</u>	<u>12 261 653</u>

6- DÉBITEURS - GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO - IMMOBILISATIONS APPROUVÉES

La province de l'Ontario (« la province ») a remplacé le financement variable des immobilisations par une subvention ponctuelle de soutien de la dette en 2009-2010. Le Conseil a reçu une subvention ponctuelle pour couvrir ses emprunts pour immobilisations au 31 août 2010 corroborés par les programmes d'immobilisations existants. Le Conseil reçoit cette subvention en numéraire pendant la période résiduelle des instruments d'emprunt pour immobilisations existants. Il se peut que le Conseil reçoive par ailleurs des subventions annuelles destinées à financer leurs programmes d'immobilisations qui seraient dans ce cas elles aussi reflétées dans ce compte débiteur.

Au 31 août 2011, le Conseil a un compte débiteur envers la province de 85 919 490 \$ \$ (79 412 219 \$ en 2010) relatif aux subventions pour immobilisations.

7 - PLACEMENTS

	2011	2010
	\$	\$
Obligation, taux préférentiel moins 1,75 %		9 988 228

8 - MARGES DE CRÉDIT

Le Conseil dispose d'une marge de crédit autorisée de 7 220 000 \$, incluant les lettres de crédit donnant un montant disponible de 5 406 065 \$ (5 490 739 \$ en 2010). La marge porte intérêt au taux préférentiel moins 0,50%. Au 31 août 2011, le taux préférentiel était de 3,00 % (2,75 % en 2010).

Au 31 août 2011, onze lettres de crédit (neuf en 2010) émises par la banque auprès des créanciers du conseil scolaire totalisent 1 813 935 \$ (1 729 261 \$ en 2010).

9 - COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2011	2010
	\$	\$
Autres conseils scolaires		97 788
Comptes fournisseurs et frais courus	11 046 705	16 745 276
Intérêts courus	559 615	421 847
	<u>11 606 320</u>	<u>17 264 911</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2011

10- REVENUS REPORTÉS - RÉSERVES

L'utilisation de certains fonds de réserve est limitée par la réglementation du gouvernement provincial. Les principes de comptabilité du secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés exigent que ces fonds de réserve soient comptabilisés comme revenus reportés.

Les revenus reportés affectés à des fins particulières par la législation, la réglementation ou une entente au 31 août se composaient de ce qui suit :

	Solde au 31 août 2010	Recettes affectées à une fin donnée et revenu de placement	Recettes constatées pour la période	Transferts aux apports en capital reportés	Solde au 31 août 2011
	\$	\$	\$	\$	\$
Installations destinées aux élèves	2 871 318	17 412 435	(14 355 295)	(4 538 636)	1 389 822
Education de l'enfance en difficulté		16 256 231	(16 256 231)		
Autre	3 937 356	10 194 214	(9 208 540)	(3 173 524)	1 749 506
Total des recettes reportées	6 808 674	43 862 880	(39 820 066)	(7 712 160)	3 139 328

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Notes complémentaires

au 31 août 2011

11 - PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture de l'obligation au titre des prestations constituées

	2011		2010	
	Congé de maladie	Gratifications de retraite	Congé de maladie	Gratifications de retraite
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	9 240 036	3 426 660	8 521 706	3 451 943
Coût des prestations constituées pour l'exercice	966 217	203 279	920 206	193 599
Intérêts sur l'engagement contracté (ou obligation)	487 196	173 723	455 658	172 492
Prestations versées	(924 651)	(310 994)	(657 534)	(391 374)
Solde à la fin	<u>9 768 798</u>	<u>3 492 668</u>	<u>9 240 036</u>	<u>3 426 660</u>

Passif au titre des prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs des employés

	2011			2010
	Prestations de congé de maladie	Gratifications de retraite	Autres avantages sociaux futurs des employés	Total avantages sociaux futurs des employés
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des avantages sociaux futurs des employés cumulés au 31 août	9 768 798	3 492 668	871 810	14 133 276
Pertes actuarielles nettes non amorties au 31 août	(626 500)	(268 675)		(895 175)
	<u>9 142 298</u>	<u>3 223 993</u>	<u>871 810</u>	<u>13 238 101</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2011

11 - PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS (suite)

				2010
	Prestations de congé de maladie	Gratifications de retraite	Autres avantages sociaux futurs des employés	Total avantages sociaux futurs des employés
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des avantages sociaux futurs des employés cumulés au 31 août	9 240 036	3 426 660	721 825	13 388 521
Pertes actuarielles nettes non amorties au 31 août	(688 484)	(303 398)		(991 882)
	<u>8 551 552</u>	<u>3 123 262</u>	<u>721 825</u>	<u>12 396 639</u>

Charges des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs des employés (à l'exclusion des cotisations de retraite au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, un régime de retraite à employeurs multiples, décrit ci-après).

				2011
	Prestations de congé de maladie	Gratifications de retraite	Autres avantages sociaux futurs des employés	Total avantages sociaux futurs des employés
	\$	\$	\$	\$
Coûts des prestations constituées pour l'exercice	966 217	203 279	284 473	1 453 969
Intérêt sur l'engagement contracté (ou obligation)	487 196	173 723		660 919
Pertes actuarielles constatées	61 984	34 723		96 707
	<u>1 515 397</u>	<u>411 725</u>	<u>284 473</u>	<u>2 211 595</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2011

11 - PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS (suite)

	Prestations de congé de maladie	Gratifications de retraite	Autres avantages sociaux futurs des employés	2010 Total avantages sociaux futurs des employés
	\$	\$	\$	\$
Coûts des prestations constituées pour l'exercice	193 599		143 694	337 293
Intérêt sur l'engagement contracté (ou obligation)	172 492			172 492
Pertes actuarielles constatées	61 984	34 723		96 707
	<u>428 075</u>	<u>34 723</u>	<u>143 694</u>	<u>606 492</u>

Prestations de retraite

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Les enseignantes et les groupes d'employés connexes peuvent devenir membres du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les cotisations de l'employeur pour ces employés sont fournies directement par la province de l'Ontario. Les charges de retraite et les obligations liées à ce régime représentent une responsabilité directe de la province. Par conséquent, aucun coût ni aucun passif lié à ce régime n'est inclus dans les états financiers du Conseil.

Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario

Tous les employés non enseignants du conseil peuvent devenir membres du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime de retraite à employeurs multiples. Le régime procure des prestations de retraite à prestations déterminées aux employés selon leur nombre d'années de service et leur taux de rémunération. Du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003, les employés admissibles ont cotisé à des taux réduits allant jusqu'à 2,6 % des gains. À compter du 1^{er} janvier 2004, les taux de cotisation des employés sont revenus à des taux pouvant atteindre jusqu'à 8,8 % des gains. Les cotisations au régime du conseil équivalent aux cotisations de l'employé. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2011, le Conseil a cotisé un montant de 1 882 269 \$ (1 381 488 \$ en 2010) au régime. Comme il s'agit d'un régime de retraite à employeurs multiples, ces cotisations sont les charges de prestations de retraite du Conseil. Aucun passif découlant de ce genre de régime de retraite n'est inclus dans les états financiers du Conseil.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2011

11 - PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DES EMPLOYÉS (suite)

Gratifications de retraite

Le Conseil s'est engagé à payer des gratifications de retraite à certains de ses employés selon les modalités des ententes conclues avec eux. Le montant de gratification varie selon les ententes déjà en place et sont payables selon les modalités de celles-ci.

Congés de maladie non monnayables

Le Conseil offre à tous ses employés une banque de congés de maladie accumulables qui varie selon les conventions collectives. Ces congés de maladie sont utilisés au besoin.

Autres avantages sociaux futurs des employés

Ce sont les obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

Le Conseil est un employeur de l'annexe 2 aux termes de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, assume la responsabilité du paiement de toutes les réclamations à ses travailleurs blessés aux termes de la Loi. Le Conseil ne subventionne pas ces obligations préalablement aux paiements faits en vertu de la Loi. Les coûts des prestations et le passif au titre des prestations liés à ce régime sont inclus dans les états financiers du Conseil.

Hypothèses

Les obligations au titre des prestations constituées pour les régimes de prestations futures au 31 août 2011 sont fondés sur des évaluations actuarielles préparées au 31 août 2009. Ces évaluations actuarielles s'appuient sur des hypothèses concernant des événements à venir. Les hypothèses à caractère économique utilisées dans ces évaluations constituent les meilleures prévisions faites par le Conseil à des taux prévus de :

	2011	2010
	%	%
Hausse de traitement et de salaires	3,50	3,50
Taux d'actualisation des obligations au titre des prestations constituées	5,00	5,00

12 - PRÊTS POUR IMMOBILISATIONS

Appartenant aux conseils désignés

En vertu d'ententes conclues lors de sa création, le Conseil doit assumer le remboursement du passif à long terme relatif aux actifs qui lui ont alors été cédés par les conseils désignés. Étant donné que le passif net à long terme fut émis par les conseils désignés, il n'est pas comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2011

Le remboursement du passif net à long terme, dont le solde s'élève à 1 710 281 \$, soit 1 535 998 \$ de capital et 174 283 \$ d'intérêts, se fera comme suit au cours des prochains exercices:

	<u>Capital</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
2011-2012	1 214 584	149 313	1 363 897
2012-2013	190 414	8 053	198 467
2013-2014	54 000	6 057	60 057
2014-2015	17 000	4 624	21 624
2015-2016	19 000	3 419	22 419
2016 et suivantes	41 000	2 817	43 817
	<u>1 535 998</u>	<u>174 283</u>	<u>1 710 281</u>

Appartenant au Conseil

Les dettes nettes à long terme comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière comprennent les éléments suivants :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Effets à payer, 5,86 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1er juin 2024	5 924 826	6 227 747
Effets à payer, 4,81 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1er juin 2024	1 238 544	1 307 002
Effets à payer, 5,88 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1er juin 2026	23 388 904	24 356 352
Effets à payer, 4,91 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1er juin 2026	3 050 706	3 187 942
Effets à payer, 5,01 %, remboursable par versements mensuels égaux, échéant le 1er juin 2028	6 775 467	7 027 324
Effets à payer, 4,56%, remboursable par versements semestriels égaux, échéant le 17 novembre 2031	4 446 354	4 575 308
Effets à payer, 4,90%, remboursable par versements semestriels égaux, échéant le 3 mars 2033	5 001 858	5 128 101
Effets à payer, 5,06%, remboursable par versements semestriels égaux, échéant le 13 mars 2034	2 217 594	2 268 367
Effets à payer, 5,23%, remboursable par versements semestriels égaux, échéant le 13 avril 2035	3 532 060	3 604 994
Effets à payer, 4,83%, remboursable par versements semestriels égaux, échéant le 11 mars 2036	10 709 896	
	<u>66 286 209</u>	<u>57 683 137</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Notes complémentaires
 au 31 août 2011

12 - PRÊTS POUR IMMOBILISATIONS (suite)

Le remboursement du passif net à long terme, dont le solde s'élève à 103 076 117 \$, soit 66 286 209 \$ de capital et 36 789 908 \$ d'intérêts, se fera comme suit au cours des prochains exercices:

	<u>Capital</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
2011-2012	2 448 536	3 458 340	5 906 876
2012-2013	2 589 455	3 317 421	5 906 876
2013-2014	2 732 055	3 174 821	5 906 876
2014-2015	2 882 575	3 024 301	5 906 876
2015-2016	3 036 583	2 870 293	5 906 876
2016 et suivantes	52 597 005	20 944 732	73 541 737
	<u>66 286 209</u>	<u>36 789 908</u>	<u>103 076 117</u>

13 - APPORT EN CAPITAL REPORTÉ

Les paiements de transfert du gouvernement destinés à financer des immobilisations qui satisfont à la définition de ce qui constitue un passif sont considérés des apports en capital reportés (ACR). Ces montants sont constatés comme recettes à mesure que le passif est éliminé durant le cours de la vie utile des immobilisations en question. Le Ministère a donné des directives aux conseils scolaires quant à la manière d'établir le solde d'ouverture des apports en capital reportés, tels que présenté dans la note 1.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	Redressé \$
Solde au début	164 309 423	
Ajouts aux apports en capital reportés	5 751 183	147 798 381
Recettes constatées pour la période	(7 582 746)	(8 760 913)
Transferts provenant des revenus reportés	7 712 160	25 271 955
Solde à la fin	<u>170 190 020</u>	<u>164 309 423</u>

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Notes complémentaires

au 31 août 2011

14 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût			Amortissement cumulé			Valeur comptable nette	
	Solde au 1er septembre 2010	Ajouts et transferts	Dispositions	Solde au 31 août 2011	Amortissements	Dispositions, radiation et ajustements	31 août 2011	31 août 2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	31 730 181	13 965 278		45 695 459			45 695 459	31 730 181
Construction en cours (a)	20 021 699	(15 061 290)		4 960 409			4 960 409	20 021 699
Bâtiments	195 974 247	26 481 781		222 456 028	6 362 076		156 131 292	136 011 587
Améliorations locales	2 143 753	279 726		2 423 479	75 664		2 088 518	1 884 456
Structures mobiles	5 058 075	383 304	449 400	4 991 979	238 843	449 400	3 140 594	2 996 133
Equipements, matériel et logiciel informatique	5 692 320	1 417 450	387 604	6 722 166	942 728	387 604	3 630 506	3 155 784
Mobilier	491 247	59 387	30 503	520 131	47 071	30 503	252 080	239 764
	<u>261 111 522</u>	<u>27 525 636</u>	<u>867 507</u>	<u>287 769 651</u>	<u>7 666 382</u>	<u>867 507</u>	<u>215 898 858</u>	<u>196 039 604</u>

(a) Actifs en construction

Les actifs en construction ayant une valeur de 4 960 409 \$ (20 021 099 \$ en 2010) n'ont pas été amortis. L'amortissement de ces actifs commencera lors de leur mise en service

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud
Notes complémentaires
 au 31 août 2011

15 - EXCÉDENT ACCUMULÉ

Comme indiqué dans la note 1, les changements touchant les conventions comptables se sont traduits par la modification des montants indiqués à l'égard de la période antérieure, et ce comme suit :

L'excédent accumulé est affecté de la façon suivante :

	2011	2010
	\$	Redressé \$
Investissement dans des immobilisations corporelles	45 708 838	31 730 181
Montants limités pour une utilisation future sur requête du Conseil	21 917 266	19 687 752
Excédent de fonctionnement	5 101 626	4 636 763
Fonds générés par les activités scolaires	1 258 874	1 008 324
Autres	(13 797 718)	(12 818 484)
	<u>60 188 886</u>	<u>44 244 536</u>

16 - PARTENARIAT DANS UN CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil participe à divers consortiums de transport scolaire qui sont constitués en personnes morales distinctes. Le Conseil a conclu des ententes avec d'autres conseils scolaires pour pouvoir administrer ensemble le transport des élèves de sa région. Ces diverses ententes ont été signées pour essayer d'accroître l'efficacité sur le plan de la prestation et de la rentabilité du transport des élèves de chaque conseil. Aux termes de ces ententes, les décisions portant sur les activités financières et les activités d'exploitation des consortiums de transport scolaire sont mises en commun. Aucun associé n'est en mesure d'exercer un contrôle unilatéral.

Ces entités sont consolidées proportionnellement dans les états financiers consolidés du Conseil au moyen desquels la part proportionnelle du Conseil par rapport aux actifs, aux passifs, aux revenus et aux dépenses des consortiums figurent dans les états financiers consolidés du Conseil. Les opérations et soldes interorganisationnels ont été supprimés.

Le total des dépenses de transport encourues par les consortiums s'élève à 117 068 489 \$ (97 849 691 \$ en 2010) et la part du Conseil se chiffre à 18 117 913 \$ (15 090 813 \$ en 2010).

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2011

17 - DÉPENSES PAR ARTICLES

Un sommaire des dépenses courantes et des dépenses en immobilisations comptabilisées dans l'état consolidé des activités financières par article est présenté ci-après:

	Budget (non vérifié) \$	2011 Réal \$	2010 Réal \$
Dépenses courantes :			
Salaire et traitement	113 038 333	117 675 104	110 203 749
Avantages sociaux	14 501 941	16 856 705	15 088 333
Perfectionnement du personnel	811 888	1 483 489	1 294 057
Fournitures et services	11 590 369	13 798 706	13 575 088
Intérêts	3 353 789	3 351 908	3 033 914
Dépenses de location	739 202	780 982	771 459
Frais et louage de services	21 811 944	22 014 508	22 059 285
Amortissement des immobilisations	9 301 202	7 666 382	8 760 913
Autres	1 796 653	1 833 025	2 171 881
Activités financées par les écoles	6 000 414	3 728 196	4 565 444
	<u>182 945 735</u>	<u>189 189 005</u>	<u>181 524 123</u>

18 - FONDS D'ÉCHANGE D'ASSURANCE DES CONSEILS SCOLAIRES DE L'ONTARIO

Le Conseil scolaire est membre du Fonds d'échange d'assurance des conseils scolaires de l'Ontario (FEACSO), une société d'assurance réciproque qui possède un permis en vertu de la *Loi sur l'assurance*. Le FEACSO assure la responsabilité générale du public, les dommages aux biens et certains autres risques.

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Notes complémentaires

au 31 août 2011

19 - ENGAGEMENTS

Contrats de réfection

Le Conseil s'est engagé à assumer les dettes relatives à des réfections d'écoles pour un solde non dépensé de 472 821 \$.

Contrats de projets de construction

Le Conseil s'est engagé à assumer les dettes relatives à des projets de construction pour un solde non dépensé de 1 995 371 \$.

Contrats de projets externes

Le Conseil s'est engagé à assumer les dettes relatives à des projets de projet externe pour un solde non dépensé de 122 592 \$.

Contrats de transport

Le Conseil s'est engagé, à travers des consortiums, envers des contrats pour le transport des élèves. L'engagement fluctue en fonction du nombre d'élèves, le prix du carburant, les salaires et selon les changements dans les règlements du Ministère de l'éducation. Les dépenses de la période s'élèvent à 18 117-913 \$ (13 478 877 \$ en 2010).

20 - ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses affaires, le Conseil fait l'objet de poursuites et de griefs de la part d'employés et d'ex-employés. La direction du Conseil est d'avis que la résolution ultime de ces réclamations et poursuites n'aura pas un impact important sur sa situation financière ni sur les résultats de ses activités.

21 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers du Conseil sont composés de liquidités, des débiteurs, des placements, des crédateurs, des charges à payer et des prêts pour immobilisations. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que le Conseil ne court pas de risque important en matière de risque d'intérêt ou de crédit relativement à ces instruments financiers. La valeur comptable des instruments financiers du Conseil se rapproche de leur juste valeur, sauf indication contraire.

22 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

23 - ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 18 octobre 2011, le Conseil a acheté un terrain et un édifice avec le Conseil scolaire Viamonde du Toronto District School Board pour un montant de 10 938 788 \$. L'achat a été approuvé par le ministère de l'Éducation. Le projet sera financé par un prêt à long terme de l'Office Ontarien de financement.

Garderie Porte Soleil**État des produits et charges**

de l'exercice terminé le 31 août 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention du gouvernement régional	69 911	64 975
Subvention du gouvernement fédéral	3 891	3 300
Droit d'inscription des parents	<u>357 104</u>	<u>382 166</u>
	<u>430 906</u>	<u>450 441</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	447 995	441 259
Autres charges de fonctionnement	<u>22 921</u>	<u>24 327</u>
	<u>470 916</u>	<u>465 586</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(40 010)</u>	<u>(15 145)</u>

Garderie Centre Copains-Copines**État des produits et charges**

de l'exercice terminé le 31 août 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention du gouvernement régional	36 029	49 589
Subvention du gouvernement fédéral	3 921	4 367
Droit d'inscription des parents	<u>238 637</u>	<u>196 017</u>
	<u>278 587</u>	<u>249 973</u>
 Charges		
Salaires et charges sociales	201 302	170 990
Autres charges de fonctionnement	<u>25 657</u>	<u>27 891</u>
	<u>226 959</u>	<u>198 881</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u><u>51 628</u></u>	<u><u>51 092</u></u>

Garderie Mon Petit Jardin
État des produits et charges
 de l'exercice terminé le 31 août 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention du gouvernement municipal	70 507	57 811
Subvention du gouvernement fédéral	2 919	
Droit d'inscription des parents	<u>111 697</u>	<u>110 440</u>
	<u>185 123</u>	<u>168 251</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	179 764	158 858
Autres charges de fonctionnement	<u>21 218</u>	<u>22 311</u>
	<u>200 982</u>	<u>181 169</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(15 859)</u>	<u>(12 918)</u>

Garderie Les Coccinelles zélées
État des produits et charges
 de l'exercice terminé le 31 août 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Produits		
Subvention du gouvernement régional	148 303	136 130
Subvention du gouvernement fédéral	8 351	
Droit d'inscription des parents	148 886	102 950
	<u>305 540</u>	<u>239 080</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	283 420	293 605
Autres charges de fonctionnement	25 636	16 819
	<u>309 056</u>	<u>310 424</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(3 516)</u>	<u>(71 344)</u>